Richard de Saint-Michel
Prêtre de l'Oratoire

Entré :

Né à Coutances (Manche) , le

Mort à Nancy (Meurthe et Moselle) , le 4 septembre 1620

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Le Père Richard de Saint-Michel.

M. M. 607, 1er catalogue, N° 872 =

Richard de St Michel, de Coutances, prêtre, mort en 1620.

Nécrologe =

Décédé en 1620 à Nancy, y estant supérieur ; On le dit : « du diocèse Coutances. »
4 septembre

Jean Dagens : Correspondance du cardinal Pierre de Bérulle. Paris, Desclée Brouwer, 1937, 3 vol. in 8°.

T. I, lettre 143, page 250, au P. Paul Métezeau, supérieur à Marcheville, 15 sept. 1617. =
Je suis fort en peine du P. Saint-Michel et fort marri de son mal. Il n'y a que lui qui puisse régir cette maison, vous vous retirant et je n'y puis envoyer personne. Si tôt qu'il me sera possible, je le retirerai .... A votre partement je vous prie d'avoir soin de laisser toute la famille bien réglée et consolée et la disposer à la dépendance du P. Saint Michel.

Lettre 152, page 261, au P. Claude Bertin, supérieur à Nancy, 2 mars 1618 =
Vous considérerez si le P. Vallée pourrait être employé au soin de la maison en votre absence, en attendant qu'on y pût envoyer ou le Père Paul ou quelqu'autre, puisque le Père Michel ne semble avoir assez d'âge et d'usage pour ce sujet.

Lettre 154, page 266, 267, au P. Bertin, sup. à Nancy, 14 mars (1618) =
Je suis fort en peine sur cela, puisque vous ne jugez pas le P. Michel assez propre, même en attendant que l'on y puisse pourvoir à loisir ..... spécialement le P. Michel pouvant servir d'exemple à Nancy et de quelques fonctions, exhortations, confessions qu'il peut faire nonobstant sa jeunesse suppléée par sa retraite et modestie. Dieu obligeant à faire, on peut y employer ceux qui ont qqs parties, encore qu'ils ne les aient toutes : Dieu voulant suppléer par soi-même à leurs défauts et aux nôtres quand ils ne sont pas volontaires.

T. II, lettre 223, p. 46, à Gibieuf, 14 juillet 1619 =
Je vous ai écrit, il y a environ 8 jours, par un gentilhomme de Lorraine qui me promit fort de la vous faire tenir ... Vous saurez à l'hôtel de Lorraine s'il est passé et en ce cas il faudrait prier le P. de St Michel de la retirer de lui et la vous renvoyer

lettre 386, p. 314, à Métezeau, prêtre à Lyon, 20 sept 1620 =
Nous avons perdu le feu P. de St Michel, décédé à Nancy et en lui nous avons perdu beaucoup. Priez N.S que, par sa Providence, il répare cette perte.
(Le Nécrologe dit mort en 1620. Les archives de Meurthe et Moselle H. 2348 le disent mort le 4 septembre 1622 en odeur de sainteté.) Il faut s'en tenir au Nécrologe, pièce officielle et publique envoyée dans les maisons.

T. III, lettre 625, p. 232 au card. de Richelieu, octobre 1626 =
L'affaire dont il s'agit dans cette lettre, est l'union à l'Oratoire du Prieuré de N.D. de toutes joies, situé dans la ville de Nantes. Ce prieuré avait été cédé, avant 1620, au P. Richard de S. Michel. En 1622,

le supérieur de la maison de Nantes, agissant par procuration au nom du P. de St Michel, avait loué le prieuré pour une durée de 3 années à Jacques Richer pour la somme de 445 livres. « Ces revenus restaient toutefois personnels. Seule la générosité du titulaire pouvait en faire bénéficier la maison oratorienne de Nantes. En 1623, le titulaire est Joseph de Lorme, de l'Oratoire. C'est par lui que va se faire l'union du bénéfice à la communauté en faveur de laquelle il résigne au mois d'octobre 1625. Richelieu, abbé commendataire de St Sauveur de Redon, dont dépendait Toutes-Joies, donna son consentement, ainsi que les religieux au mois de Nov. 1626.

(Barbelier : Essai sur l'Oratoire de Nantes, p. 24-25)

Edmond Renard = La Mère Alice Le Clerc, première religieuse de la Cong. N. Dame, Paris, de Gigord, 1935, in 8. p. 462

A peine le P. Fourier était-il parti que l'événement redouté sembla se précipiter. En hâte, on donna l'Extrême Onction. La malade entre dans un grand calme et ses tourments s'évanouirent pour ne plus reparaître. Chose extraordinaire, l'évêque avait désigné pour confesseur, seul prêtre apte à franchir la clôture, non un Jésuite, mais le Père de St Michel, supérieur de la petite communauté d'Oratoriens attachée au service de la paroisse N. Dame et installée depuis peu dans le cloître attenant à l'église. Comment expliquer, elle-même ne s'étant vraisemblablement récusée, que la Cie de Jésus ait été écartée du lit de la Mère moribonde ? On peut penser que, partageant les préventions de Gaspé contre les Pères de Nancy, qui avaient constamment appuyé le Primat dans la polémique livrée au sujet de l'union, le P. Fourier conçut la crainte que, si l'un d'eux était autorisé à approcher la mourante, il ne lui arrachât quelque déclaration retentissante et, par la suite, fort gênante, en faveur de l'union, telle qu'on la concevait à Nancy.

Le Père de S. Michel ne manqua pas un jour de rendre visite à Alix qui gardait « un esprit présent et fort appliqué à son action » et lui porta plusieurs fois la sainte communion. Dans l'intervalle des visites, elle s'enfonçait dans le silence et par l'oraison, s'approchait à chaque heure un peu plus de Dieu, restreignant progressivement la distance de son âme à l'invisible bout, si bien que, par instants, on eût pu croire qu'elle n'appartenait plus à la terre.